

Comment les Membres de la Direction Générale vous disent Merci !

Objet : Message de la ligne Métier RBWM

Bonjour à tous,

Rappelons dans un premier temps que de nombreux efforts ont été faits ces derniers mois.

Au cours de l'année 2018, c'est plus de 500 collaborateurs qui ont bénéficié d'une revalorisation salariale individuelle. A cet effet, nous avons dépensé 1.5 fois plus que le budget prévu, effort conséquent mais qui nous est apparu nécessaire et justifié dans le cadre de notre transformation.

En parallèle, il a été décidé d'une augmentation collective à compter du mois de mars 2019. Chez RBWM, c'est 83% qui percevront donc une augmentation de salaire.

Enfin, et à la suite de la sollicitation du gouvernement, une prime exceptionnelle de 500 € (pour rappel, entièrement défiscalisée) sera versée. Là aussi, c'est une très grande majorité de nos collègues qui en bénéficieront.

Ces mesures ont évidemment un impact et, aussi cohérentes soient elles, représentent un coût très important pour la banque. Aujourd'hui, nous devons continuer à maîtriser nos coûts et nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre nos efforts.

C'est la raison pour laquelle, il n'y aura pas d'accompagnement salarial dans le cadre des mobilités internes qui auront lieu dans le courant de l'année 2019.

Par exception et pour des questions légales (liées à nos accords d'entreprise et à la Convention Collective de la Banque) seules les mobilités nécessitant un changement de niveau (et notamment un passage au niveau Cadre) feront l'objet d'une revalorisation salariale, en respectant les montants minimum.

Si cette décision peut sembler de prime abord quelque peu sévère, elle est néanmoins indispensable et contribuera à ce que RBWM revienne au niveau de résultats attendu.

Dans le même temps, nous réaffirmons qu'il est important que nos collaborateurs restent un certain temps sur leur poste.

De très nombreuses mobilités ont eu lieu dans le cadre de notre transformation et il est désormais temps de stabiliser nos équipes.

Aussi, nous serons très attentifs et n'hésiterons pas à « bloquer » des mobilités si les durées ci-dessous ne sont pas respectées :

Ligne accueil : 3 ans.
Commerciaux : 4 ans.
Sous-Directeur et Adjoints : 4 ans.
Directeurs : 4 ans.

Je compte sur vous pour que ces messages soient diffusés et relayés auprès de vos équipes, il est essentiel que chacun comprenne et adhère à cette stratégie.

En vous remerciant par avance,
Bien à vous

Comment faire évoluer notre Banque tout en sclérosant les équipes ?

Voici une nouvelle problématique pour RBWM !

C'est comme ça que HSBC France aime les challenges !

Favoris : <https://snbhsbc.fr/> N'hésitez pas à le visiter et le faire visiter



Des femmes et des hommes au service de leurs collègues !